



SAINT-AIGNAN

Saint-Aignanaises et Saint-Aignanais,

Les semaines et mois passent...Toutefois, nous sommes toujours dans la même situation sanitaire. On peut toujours disserter sur les tests PCR, la course aux vaccins, le taux de contagiosité... Si notre travail, nos relations familiales et sociales ont été bouleversés comme jamais, il est un constat qui frappe et ouvre des portes d'optimisme : celui de la solidarité.

Je me permets de rappeler la définition de l'optimisme :

- Tournure d'esprit qui dispose à prendre les choses du bon côté, en négligeant leurs aspects fâcheux
- Sentiment de confiance dans l'issue d'une situation.

En ces temps difficiles, ce terme nous fait particulièrement écho.

À notre échelle communale, l'urbanisme bat son plein de par les projets de constructions, les ventes de maisons parfois inhabitées depuis de longues années. Force est de constater que notre chaleureuse commune est toujours aussi attractive.

La création de 2 nouvelles associations vient étoffer et renforcer le dynamisme associatif bien présent à Saint-Aignan. Chaque président et leur équipe attendent avec impatience de pouvoir réactiver les activités, les festivités qui nous sont si chères. Cette année 2020, ont eu lieu le repas crêpes du club de l'amitié, les Noctambulleries, le marché des producteurs et créateurs locaux, le pardon de Saint Ignace...

Notre école communale compte 42 élèves. L'effectif en constante évolution, ces dernières années, démontre que les classes multi-âges apportent une plus-value en mettant en avant la coopération, l'entraide. Des valeurs si importantes en ces temps compliqués. Nous espérons que les 5 bout 'choux saintaignanais 2020 viendront dans quelques années pérenniser l'école de Guerlédan.

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village » proverbe africain.

L'énergie déployée sur Le projet « Cœur de bourg » lors de la résidence, démontre, une fois de plus, l'implication des Saint-Aignanais dans la vie de leur commune.

Les conditions sanitaires ne permettront pas d'assurer les traditionnels vœux à la salle René Anès. Au nom du conseil municipal, que cette année 2021 vous apporte la réussite dans ce que vous entreprenez, qu'elle soit riche en amitiés, en joie.

Que le bonheur soit au rendez-vous, dans vos cœurs, et dans ceux de vos proches.

Bonnes fêtes de fin d'année et Bonne Année !!!

Gilles Cadoret, Maire.

SAINT-AIGNAN REPRÉSENTÉE À PONTIVY COMMUNAUTÉ



Gilles Cadoret, maire de notre commune, est également élu Conseiller Communautaire à Pontivy Communauté. Il est également membre de deux commissions de travail : la commission Tourisme et la commission Conception et Gestion des équipements communautaires.

Marie-Cécile Daquay, conseillère à St Aignan, est membre de la commission Environnement et Transition Énergétique.

Thierry Jouanno, conseiller municipal, est membre de la commission Développement économique, Enseignement supérieur et Agriculture.

Ils nous expliquent brièvement leurs rôles à Pontivy Communauté et les thèmes abordés au sein de leurs commissions respectives :

Gilles : « La commission Tourisme a pour vocation de développer l'attractivité de notre territoire.

Le complexe de l'Anse de Sordan, propriété de la Communauté de commune, est régulièrement mis à l'ordre du jour pour aborder les travaux, l'accessibilité...

L'agrandissement du musée de l'électricité, géré depuis 2013 par la communauté de commune, a déjà été acté afin d'augmenter sa capacité d'accueil. Cette gestion succéda à celle de L'Association pour le Fonctionnement de l'Électrothèque (AFEE) créée en 1985.

Plusieurs projets de réhabilitations de maisons éclusières sont en cours sur d'autres communes : Gueltas, Rohan... Sur Pontivy, ont été abordé la construction d'un camping, le projet du stade d'eaux vives...

La commission Conception et Gestion des équipements communautaires s'est réunie pour présenter aux membres les différentes structures dépendantes de cette commission et pour échanger sur leur fonctionnement (conservatoire de musique, complexe aquatique « le Spadium », piscine de Réguiny...).

Une réflexion a été amorcée sur l'utilisation de la salle Safire afin de la rendre plus polyvalente.»

Marie-Cécile : « Depuis mon entrée en fonction, la commission Environnement et Transition Énergétique de Pontivy Communauté s'est réunie à deux reprises. Le but de la commission est de travailler sur différents projets pour les présenter ensuite au Conseil Communautaire, qui les validera ou non. Pour le moment, nombre des projets présentés sont issus de la précédente mandature. Cette commission travaille sur de nombreux projets comme la création d'une station GNV (« biogaz » issu de la méthanisation) à Pontivy, un projet de jardin pédagogique autonome porté par le collectif « Projet d'Autonomie Alimentaire Local » qui se situerait sur un terrain de Pontivy Communauté à Tréhonin (Le Sourn), actuellement occupé par les Chantiers Nature.

Nous travaillons également sur des projets de centrales photovoltaïques : construction d'ombrières sur le parking du Centre Hospitalier, installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du Pôle Petite Enfance pour un projet d'autoconsommation collective. Un réseau de chaleur par le biais d'une chaufferie bois est également en projet. Il alimenterait 9 sites dont la piscine découverte « La Plage », le site de Kervennoael, l'EPHAD, la gendarmerie, le collège R.Rolland, etc.

Un groupe de travail « Eolien » a également été créé au sein de la commission afin d'élaborer une stratégie communautaire pour le développement de ce type de projets et ainsi éviter le développement anarchique et sans cohésion des projets éoliens sur notre territoire. Nous travaillons également à la création d'une « prime vélo » pour l'achat de vélos à assistance électrique. »

Thierry : « Je représente la commune à la commission développement économique, enseignement supérieur et agriculture, celle-ci est présidée par Mme Christine LE STRAT.

La première réunion a eu lieu en Septembre. Nous avons eu la présentation des différentes aides auxquelles peuvent prétendre les entreprises, les commerces et artisans ainsi que les aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

Pontivy Communauté dispose de plusieurs parcs d'activités et d'espaces à requalifier (zone du blavet).

Elle joue également un rôle indispensable dans l'animation, l'information et la promotion des secteurs d'activités précédemment cités.

TRAVAUX

Voirie : Effacement du réseau rue de la mairie (bitume à refaire, mais retardé à cause de la découverte du réseau d'eau pluviale très usé qui sera refait au printemps.

Réfection route de Tremer au Cloistre, réfection patte d'oie de Pors Lucas et réparation des zones affaissées aux Quatre vents.

Réseau ed chauffage : Création d'un réseau de chauffage avec chaudière à granulés pour chauffer la salle des fêtes (René Anès), la mairie, l'école et la bibliothèque.

Réseau téléphonie : Pose d'une antenne relai à Botcol qui sera mise en fonction courant décembre normalement.



AUDREY À MI-TEMPS AU SECRÉTARIAT DE LA COMMUNE

Depuis le 15 octobre 2020, Audrey Péron partage son temps de travail entre le secrétariat de notre commune et celui de Séglien. Vous pouvez la rencontrer en mairie de Saint-Aignan les jeudis et vendredis ainsi que les mercredis des semaines paires.

Après avoir effectué des périodes de remplacement cet été, Audrey a pris des fonctions d'agent administratif (stagiaire) au secrétariat de la mairie. Elle est arrivée en soutien à Nathalie Le Roy dans sa charge de travail, avec comme bagage, une licence pro des métiers de l'administration territoriale avec option urbanisme et affaires foncières, des études qu'elle a suivies à Rennes en alternance.

Audrey s'occupe avec grand plaisir principalement de l'accueil téléphonique et physique, de l'état civil, de l'urbanisme et du cimetière.



Bienvenue Audrey !



REPAS DES AINÉS

En 2020, le repas communal des anciens prévu comme chaque année le 1er mai n'a pas eu lieu en raison du premier confinement. C'est pourquoi les personnes de 75 ans et plus, recevront un bon d'achat d'une valeur de 20 €, offert par la mairie, à utiliser auprès des commerçants et artisans d'art de Saint-Aignan, ainsi qu'à la biscuiterie de Guerlédan à Mûr-de-Bretagne.



NOUVEAU BUREAU POUR L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'amicale des parents d'élèves de Saint-Aignan a élu en septembre un nouveau bureau :

- Co-présidentes : Aziliz Auffret et Lydie Le Bihan
- Co-secrétaires : Virginie Letilly et Marion Hamet
- Co-trésoriers : Maela Josset et Benoît Bacon

Cette nouvelle équipe souhaite garder la dynamique de l'association. L'objectif restant d'aider au financement des projets de l'école, plusieurs projets devraient voir le jour au cours de l'année : bourse aux plantes, repas à emporter, rallye pédestre.

« Dans la mesure du possible, nous souhaitons impliquer les enfants dans les projets entrepris. »



Le bureau de l'amicale laïque : Benoît Bacon, Maela Josset, Virginie Letilly, Lydie Le Bihan, Aziliz Auffret.
Absente sur la photo : Marion Hamet

LA 11^{ÈME} NOCTAMBULLERIE A BIEN EU LIEU

Elle a bien eu lieu parce que c'était une décision collective. Une affirmation des motivations qui sont l'essence même de cet événement. La motivation des bénévoles d'abord. Puis celles de créer ici, un espace de musique, de vie et de fête.

Cette année, pas de programmation internationale. La Noctambullerie #11 aura été l'occasion de fêter les musiques d'ici avec cette année deux sorties d'album.

Le plein air a été notre atout dans la situation que nous vivons. Nous avons choisi de rester au jardin du musée car il est définitivement l'espace de la Noctambullerie. Sa petite jauge est doublement limitée par nos intentions d'un micro-festival qui s'est toujours pensé à taille humaine.

Alors on s'est adapté.

Gestes barrières, masques, lavage de mains. Protéger les publics, les bénévoles, les artistes, les techniciens, les riverains. C'est l'implication de tous les participants qui aura fait de cette édition un événement serein autant que faire se peut.

Nous n'avons rien à prouver. Seulement nous affirmons que par les temps qui courent et ceux qui couraient déjà auparavant, les programmations artistiques locales et à petites échelles deviendront plus importantes que les offres alléchantes mais lointaines, parfois démesurées, des grands centres culturels.



Crédit photo : Aurélia Bdz Photographie

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir le duo Brunet / Le Gall et Istan trio avec Éléonore Fourniau pour leurs sorties d'albums, El Maout, Vince Lahay quatuor, Horla avec Jack Titley et Pauline Willerval, Mo Leray, Gosseyn et Cachupa.

Cette édition a été une chance. La chance d'avoir pu continuer malgré tout à découvrir et partager des découvertes musicales, ensemble au jardin du musée.

BONJOUR !

Depuis juillet, des architectes, urbanistes et paysagistes ont été mandatés pour travailler sur une étude concernant l'évolution du bourg. L'objectif est de trouver les bons leviers pour conserver la dynamique habitante et culturelle actuelle. D'une durée de 7 mois, cette étude est effectuée en concertation avec la population.



En août, un questionnaire a été distribué avec la gazette, vous avez été nombreux à y répondre (une centaine) et les résultats sont particulièrement riches et précieux pour la suite de l'étude. Début octobre, des ateliers avec les enfants ont été organisés afin d'imaginer ensemble des projets sur trois secteurs du centre (l'ancienne école Saint-Tréphine, la parc au tourniquet près le Presbytère et les abords du Blavet derrière l'Eglise).

Pendant les vacances de la Toussaint, les 21, 22 et 23 octobre, l'équipe est venue à la rencontre des habitants à travers une résidence de trois jours. L'objectif de cette résidence est multiple : écouter la maîtrise d'usages (les personnes qui pratiquent le territoire), valider les enjeux identifiés dans le diagnostic et commencer à formuler des éléments de projet. Tout au long de cette résidence, différents moments d'échanges avec les habitants se sont déroulés.

UNE PERMANENCE AUTOUR DE LA MAQUETTE

à la salle des fêtes proposait des panneaux explicatifs de la démarche, une synthèse du diagnostic et des questionnaires ainsi qu'une exposition des projets issus de l'atelier enfants. Une grande maquette du bourg était mise à disposition afin d'être alimentée au fur et à mesure par les habitants de leurs remarques et de leurs idées de projet.



UNE PROJECTION-DÉBAT

a été proposée le premier soir afin de présenter des retours d'expériences sur d'autres communes. Deux petits films sur la participation citoyenne dans ce type d'études ont été diffusés à la quarantaine de participants présents, pour susciter l'envie et faire débattre : « La glace à la fourme », un court métrage réalisé par le collectif ETC., et un extrait d' « Archi à l'Ouest » sur une place réaménagée au Cloître St Thégonnec par l'atelier BIVOUAC.

PLUSIEURS BALADES AUTOUR DU BLAVET-CANAL

ont été organisées et plus d'une quarantaine d'habitants y ont participé ! Deux parcours étaient proposés afin de former petit à petit avec les habitants un projet de lien et d'usages autour de ce paysage.

DES PORTES OUVERTES

ont eu lieu le dernier jour avec une cinquantaine de participants. La projection en continu du film réalisé avec les enfants ainsi qu'une synthèse de la résidence ont été mis à disposition du public afin de clore la résidence et de mettre en évidence ce qui est ressorti de ces trois jours sur place et annoncer la suite.



Sur ces trois jours de résidence, la participation était nombreuse et très enrichissante pour la suite de l'étude. Merci aux 200 personnes rencontrées qui ont contribué à ce travail !

Une réunion publique sera organisée au premier trimestre 2021 (suivant l'évolution de la situation sanitaire) afin de présenter, à tous, la finalité de l'étude et le plan guide sur l'évolution du cœur de bourg de Saint-Aignan !

ASTUCE ZÉRO DECHET



Pour un Noël éco-responsable

Sapin naturel ? Sapin artificiel ? Aucune de ces deux options ne sont réellement satisfaisantes car pas vraiment écologiques, alors, pourquoi ne pas se le fabriquer soi-même, avec des matériaux de récupérations ? Arbre en forme de sapin à suspendre contre un mur, fait de branches (le bouleau s'y prête bien) ou de bois flotté, branche d'arbre glanée dans la nature à décorer, sapin en planches de récup' (souvent en bois de palette) montées sur une tige filetée ou une tringle à rideaux.

Les astuces ne manquent pas et les résultats sont très esthétiques en plus d'être faits-main, recyclés et recyclables.

De nombreux tutoriels disponibles sur internet ou dans les magazines de déco pourront vous guider dans la fabrication de votre nouvel arbre de Noël homemade.

En attendant, voici les principales étapes de l'option en palette : démonter une palette et en arracher les clous, poncer les lames, découper les lames à différentes longueurs (l'idée étant qu'elles forment un triangle), préparer des petits carrés de lames de palette qui serviront d'intercalaires entre vos « branches », préparer un socle et y fixer la tige filetée puis enfiler vos lames pré-perçées de la plus grande vers la plus petite, en intercalant vos petits carrés. Pour finir, orienter vos lames de tous les cotés !

Et pour aller encore plus loin dans la démarche, vous pouvez également réaliser vos décorations en tissu ou aller glaner ce qu'il vous faut dans la nature : lierre, feuilles mortes, houx, mini pommes de pin, mousse... La nature regorge de merveilles !

Joyeux Noël à tous !

PISCINE POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Les enfants de l'école arrivent bientôt au terme de leur cycle natation. Ils ont 10 séances par année scolaire à la piscine du Spadium où ils évoluent en fonction de leur âge tout au long d'un cycle.

Les CE1 jusqu'aux CM2 profitent du maître-nageur pour 10 séances et travaillent la technique de la nage en grande profondeur. Les GS et CP travaillent avec une enseignante ou des parents agréés pour peaufiner leur aisance dans l'eau et approcher petit à petit la technique de la nage dans le grand bassin. Les Moyens évoluent dans le bassin ludique avec une enseignante ou des parents agréés et travaillent l'immersion, l'équilibre et le déplacement dans l'eau. Enfin les Petits et les Tous Petits découvrent la profondeur du bassin, se déplacent en étant toujours en sécurité accrochés à la «goulotte» et commencent à lâcher prise et s'éloigner petit à petit du bord.

Au bout de 10 séances, leurs progrès sont énormes et lorsqu'ils quittent l'école primaire pour le collège, tous les enfants ont atteint une aisance dans l'eau et de très bonnes bases de nage.

Cette activité est obligatoire tout le long d'un cycle scolaire mais ne peut se pratiquer qu'avec la participation de parents qui ont accepté de passer un agrément lors d'une demi-journée de formation et qui donnent de leur temps à tour de rôle pour 10 matinées par année scolaire. Quant aux trajets de car, initialement payés par la commune, ils sont désormais financés par Pontivy Communauté.



ZOOM SUR L'ÂNE BRASSEUR

Après une enfance à Paris pour Raphaël, et dans la campagne de Saint-Brieuc pour Solène, ils se rencontrent à Rennes sur les bancs de l'école en 2006. Leur diplôme en Génie industriel de l'environnement en poche, ils arrivent sur le marché du travail en pleine crise, et malheureusement, les postes disponibles sont essentiellement à Paris... ce qui ne les tente pas du tout. En effet, Raphaël s'est vite attaché à la culture bretonne, et ne veut plus repartir.

Partis de ce constat, et avec le désir de travailler ensemble, ils imaginent un lieu d'accueil liant la passion de Solène pour les ânes et les chevaux et le savoir-faire de Raphaël pour le brassage de la bière. Ils développent ainsi une activité touristique, atypique et en cohérence avec leurs valeurs. Proche du canal de Nantes à Brest, des chemins de randonnée et du lac de Guerlédan, Lann Guilloux était le lieu idéal.

Solène et Raphaël achètent en 2011, et après deux ans de travaux, accueillent leurs premiers hôtes à l'été 2013. Installés depuis bientôt dix ans sur Saint-Aignan, ils sont heureux d'avoir choisi une commune vivante pour leur projet de vie et d'y voir grandir leurs enfants.



L'Eco-Auberge de l'Âne Brasseur
Solène Barreau, Raphaël Landreau et leurs enfants



De mai à septembre, l'activité se concentre autour du tourisme.

Les gîtes, rénovés avec des matériaux naturels sont chaleureux et accueillants. Ils offrent 17 couchages, répartis en un gîte individuel et un gîte partagé. Solène propose une table d'hôtes, où chacun peut choisir de prendre son repas dans la convivialité et déguster les produits de la ferme et des alentours. Pour plus d'intimité, une cuisine individuelle est à disposition. Des pique-niques sont proposés à ceux qui partent en vadrouille avec les ânes.

Les ânes de bât sont au nombre de 7. Les promeneurs partent en autonomie avec un âne pour une demi-journée, une journée ou même trois jours de bivouac autour du lac. Comme l'explique Solène, l'âne est un animal docile et doux, « tout se fait dans les 10 premières minutes avec un âne, il teste au départ et une fois qu'on sent que c'est bon, on les laisse filer ».

D'octobre à juin, la brasserie reprend.

Les bières de Raphaël sont issues d'un mélange adroit de malt, de houblon, de levure et d'eau. Elles sont brassées au feu de bois.

L'Exploratrice, la Grande Exploratrice et la Voyageuse sont le fruit d'une sélection de céréales et de plantes choisies avec soin, locales et bios dans la mesure du possible.

De par la volonté de commercialiser leurs produits hors grande distribution, les bières sont principalement en vente dans les bars et les caves bretonnes.

N'hésitez pas à aller directement à Lann Guilloux pour déguster de bonnes bières ou partir en balade avec les ânes !

www.anebrasseur.fr - 02.56.62.61.03

LA MOTTE CASTRALE DU CORBOULO, UNE FORTERESSE CAROLINGIENNE

L'historien Victorien Leman, en charge du projet de fouilles réalisées au mois de juin à Motten Morvan au Corboulo, était présent à St Aignan le samedi 17 octobre pour animer une conférence restituant les résultats des recherches.

Un rapport complet de cette campagne de fouilles archéologiques est disponible en mairie pour une consultation sur place. N'hésitez pas à aller le parcourir !

En voici quelques extraits :

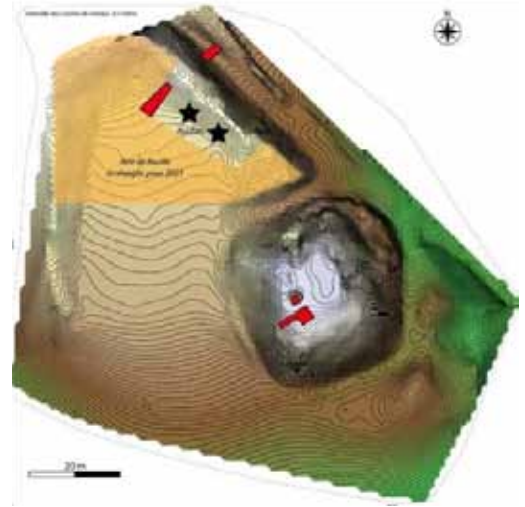
« Malgré les interrogations qui subsistent à l'issue de la campagne 2020, il est clair désormais que la motte du Corboulo a été érigée par l'apport d'une succession de couche de remblai, probablement vers l'An Mil. Les traces de la présence d'anciens bâtiments demeurent ténues mais sont bel et bien présentes. En tout état de cause, ces résultats invalident l'hypothèse d'une motte tardive, érigée au XIIe siècle par les vicomtes de Rohan. »

« Les observations réalisées permettent de souligner la qualité de la mise en œuvre défensive, au moins au niveau de l'enceinte. Le site était puissamment défendu par un double talus et un fossé, et la difficulté d'accès accentuée par la position haute du site par rapport à la vallée du Blavet. »

« À l'issue de cette première campagne de fouilles archéologiques programmée sur le site fortifié du Corboulo, il apparaît nécessaire de reconsidérer les datations et les interprétations habituellement retenues. Les données issues de la fouille montrent que le site était originellement une enceinte défendue par un fossé et deux talus, dont l'un au moins était probablement maçonné. »

« L'ensemble a visiblement été érigé entre la fin du VIIIe et le début du IXe siècle. Le rare mobilier archéologique découvert dans le secteur 3 laisse supposer une occupation aristocratique d'assez haut niveau.

Motten Morvan semble avoir ensuite été restructuré vers l'An Mil, avec l'érection d'une motte. Il demeure toutefois difficile, à ce stade des recherches, de comprendre les raisons de la réutilisation du site et de préciser l'impact de la réoccupation sur les vestiges carolingiens. La réoccupation des Xe-XIe siècles semble avoir été très ténue, en dehors de l'installation de la motte, qui change profondément le faciès de la fortification. »



« Le site du Corboulo apparaît ainsi bien plus complexe qu'il n'était attendu de prime abord et, en tout état de cause, l'archéologie révèle une histoire très différente de celle véhiculée par les traditions orales, par les érudits et même par les chercheurs plus récents. Malgré ces avancées, nous sommes actuellement loin d'avoir compris le fonctionnement du site, et en particulier l'organisation des circulations, au cours des 2 phases identifiées à ce jour. »

Des datations par radiocarbone ont pu être réalisées sur différents fragments de charbons trouvés dans 2 des 3 secteurs de fouille. L'une d'elle donnait une fourchette de dates entre 943 et 1024 après J-C, tandis que l'autre, provenant d'un échantillon de charbon trouvé dans un secteur où ont été également trouvés des fragments de schiste ardoisiers, un récipient de stockage en céramique ainsi qu'un demi fer à cheval, a été daté entre 788 et 872 après J-C.

Victorien Leman souhaiterait continuer les recherches aux côtés des bénévoles de l'association TIMILIN en réalisant un nouveau relevé topographique du site au cours de l'hiver. Il projette également une nouvelle campagne de fouille d'une durée de 4 semaines pour l'été 2021, afin de mettre en évidence les raisons éventuelles de l'implantation d'un site carolingien au Corboulo et comprendre la réoccupation du site vers l'an Mil.

COMMERCE COMMUNAL

En 2017, Cyril Stephant arrivait dans notre commune pour prendre la gérance du café-épicerie-crêperie de Saint-Aignan. Le bail de Cyril finissait fin décembre, il avait pris la décision de se lancer avec son propre commerce à Etel en 2021, plus près de la mer et de sa région d'origine. L'annonce du second confinement en Octobre lui a fait fermer plus tôt que prévu son commerce Saint-Aignanais...

« Cela a été une très belle expérience humaine. J'ai partagé de bons moments. La commune est active et dynamique, j'y ai fait de belles rencontres, tant par le tissu associatif qu'humain. Il y a de la joie de vivre à Saint-Aignan ! Je pars avec de beaux souvenirs, de belles amitiés qui se sont créées au fil du temps. Mes clients sont presque devenus comme ma famille. C'est fini, les concerts, les déguisements et la folie de Saint-Aignan. Merci à tous, vous resterez dans mon cœur ! Mais rien ne vous empêchera de venir me voir à Etel »

Au printemps prochain, c'est un couple de Saint-Aignanais, qui va reprendre le commerce communal : Maelenn Le Bellego et Jean-Baptiste Bouniol. Crêpière et cuisinier de profession, ils connaissent les métiers de la restauration.

Nous leur souhaitons bon courage dans ce commerce qui tient tant à cœur aux habitants de Saint-Aignan et nous souhaitons une belle aventure à Cyril au bord de la mer !



Cyril Stephant et Maelenn Le Bellego

BILAN ÉTÉ 2020

Notre Aire Naturelle de Camping a eu un grand succès au cours de cette saison 2020, malgré une ouverture tardive liée au contexte de crise sanitaire. Elle a été ouverte du 13 juin au 30 octobre. Il y a eu une bonne fréquentation (jusque fin septembre) et nous avons reçu des compliments et des commentaires enjoués de la part des touristes l'ayant fréquentée. Le système de paiement libre fonctionne à merveille, les campeurs jouent vraiment la carte de l'honnêteté. La commune a encaissé 1 589€ (taxe de séjour comprise) au cours de cette saison. Les tarifs par nuitée sont de 5€/adulte (dont 0.20€/adulte de taxe de séjour) et 2€/enfant de moins de 12 ans. La taxe de séjour est reversée à Pontivy Communauté.

À titre de comparaison, la commune avait encaissé 789€ (taxe de séjour comprise) au cours de l'année dernière, pour une saison de 3 mois allant de fin juin à fin septembre. Nous souhaitons y apporter quelques améliorations pour la saison prochaine, comme un fil à linge.

L'aire naturelle de camping rouvrira au printemps prochain.



L'Électrothèque a connu une baisse de fréquentation liée au contexte sanitaire provoqué par la Covid-19. (4717 visites en 2019 / 2473 visites en 2020). Le musée n'a ouvert que les après-midis, de la mi-mai à la fin octobre. Hormis cette année, on note que la fréquentation de l'Électrothèque est en augmentation. La structure sait attirer de nouveaux publics en proposant une offre culturelle riche et diversifiée. On note une baisse de la fréquentation au point info au profit du Musée. Le public familial avec de jeunes enfants est lui aussi en augmentation car l'offre correspond à leurs attentes (jeux, ateliers, conte...)

GUIDE DU NOUVEL ARRIVANT

Les nouveaux arrivants salariés, entrepreneurs ou personnels mutés bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour faciliter leur intégration dans le territoire.

Pontivy Communauté met à votre disposition un guide du nouvel arrivant dans le cadre de la mise en place du service de la conciergerie territoriale.

Ce service est un **accompagnement dédié pour identifier l'ensemble des prestations proposées par le territoire** : recherche d'un logement, compilation des services publics, découverte de l'offre culturelle et de loisirs du territoire, aide à la recherche d'un job pour le conjoint, toute question qui vous passe par la tête, ...

Retrouvez ce guide en téléchargement sur : www.pontivy-communaute.bzh/conciergerie-territoriale/

Contact : Nathalie LIMOUX, dev-eco@pontivy-communaute.bzh, 02 97 25 01 70



Le Point Infos Habitat de Pontivy Communauté est le service public de proximité dédié aux différentes demandes des particuliers sur l'habitat.

Les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux pour rendre leur maison confortable et économe en énergie peuvent se faire accompagner dans leur projet par des conseillers du Point Infos Habitat.

Si les travaux de rénovation énergétique représentent un certain investissement, des aides financières existent. L'une des missions du Point Infos Habitat est justement d'aider le particulier à trouver le plan de financement le plus intéressant en fonction de sa situation.

Horaires : lundi - mercredi - vendredi, 9h-12h / 14h-17h

Adresse : 1 place Ernest Jan 56300 PONTIVY

Tél : 0297071297 - **Mail** : infoshabitat@pontivy-communaute.bzh

Site web : infoshabitat.pontivy-communaute.bzh



Pour répondre à d'autres problématiques que la rénovation énergétique, le Point Infos Habitat travaille en collaboration avec différents partenaires, experts dans leur domaine, qui accueillent les particuliers lors de permanences :

Adaptation du logement :
SOLHA : 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois, 10h - 12h.

Rénovation secteur centre-ville de Pontivy (OPAH RU) :
CDHAT : tous les lundis, 14h - 17h.

Conseils en architecture :
CAUE : mercredi matin tous les 15 jours (uniquement sur rdv).

Conseils juridiques et financiers :
ADIL : 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} lundis, 10h - 12h15 / 13h30 - 17h et 2^{ème} et 4^{ème} lundis, 9h30 - 12h15 (uniquement sur rdv)

ÉTAT CIVIL

Décès :

RIDEZ Christian le 26 mars 2020 – 6 rue du Terrain des Sports

LE NAGARD Marie Madeleine le 14 mai 2020 – Le Bronz

POROT Joseph le 16 octobre 2020 – 1 rue du Terrain des Sports

BROWN Henry le 15 novembre 2020 – 5 Korn er Lann

HENRY Lucien le 28 novembre 2020 – Lanmeur

GUEZO Jean le 3 décembre 2020 – 6 Porh Antoine

GUEZO Fernand le 3 décembre 2020 – 6 Porh Antoine

Mariages :

DERVEAUX Nicolas et DACQUAY Marie-Cécile le 29 février 2020 – 2 Korn er Lann

LE MORVAN Thierry et ROCHELOIS Sylvie le 4 juillet 2020 – 10 Botponal

Naissances :

RÉGNIER Enora le 5 mars 2020 – 1 rue de Pontivy

PAILLAT Noé le 27 juin 2020 – 4, Korn er Lann

LE MEUR Marguerite le 16 septembre 2020 – Le Corboulo

VANDERPLANCKE Mei-Ly le 19 septembre 2020 – 24 rue de la Lande

MEGNAUD Arsène le 9 octobre 2020 – 4 Botplançon

INFOS CITOYENNES

HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h - 12h / 14h - 17h

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h

**Permanence des élus le samedi matin
sur rendez-vous**

CONTACTER LA MAIRIE

10 rue de la mairie 56480 SAINT-AIGNAN

Tél : 02.97.27.50.20

E-mail : mairie@saint-aignan56.fr

Site internet : www.saint-aignan56.fr

Page Facebook : [@saintaignan56](https://www.facebook.com/saintaignan56)

COMMISSIONS OUVERTES AUX HABITANTS

Certaines commissions sont ouvertes aux habitants de Saint-Aignan : «Communication», «Culture / Vie associative», «Environnement / Paysage», «Tourisme / Patrimoine», «Coeur de Bourg». Si vous souhaitez intégrer l'une d'entre elles, prenez contact avec la mairie par e-mail ou téléphone.

NUISSANCES SONORES

Pour bien s'entendre avec son voisinage :
Conformément à l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2000 :

- Si vous possédez un animal, notamment un chien, vous êtes tenus de veiller à ce qu'il ne trouble pas la tranquillité de votre voisinage, de jour comme de nuit ;
- Si vous êtes bricoleur, si vous vous apprêtez à tondre votre pelouse, ou d'une manière plus générale, si vous utilisez un appareil bruyant, vous ne pourrez pas le faire à n'importe quel moment.

Cela vous est autorisé :

Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.

Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h seulement.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le samedi de 10 à 12 h

Le mercredi de 17h à 18h30

Plus de 800 livres pour tous âges !

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BANN ER LANN - CLEGUEREC

Été : Lundi : 14h - 18h

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Hiver : Lundi : 14h - 17h

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h

Samedi : 9h30 - 12h / 14h - 17h

COMMUNICATION



La commune possède sa propre page Facebook. Vous y trouverez toutes sortes d'informations : événements, informations de la préfecture du Morbihan, actualités de Saint-Aignan...

<https://www.facebook.com/saintaignan56>

CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions de Conseil sont ouvertes au public (sauf exceptions liées à l'épidémie), vous pouvez donc y assister. Les dates et les ordres du jour sont annoncés par voie de presse ainsi que sur le site internet de la commune et la page Facebook. Les comptes-rendus des Conseils seront mis en ligne sur le site internet : **www.saint-aignan56.fr**

BULLETIN MUNICIPAL

Si vous souhaitez trouver une information en particulier dans le bulletin municipal ou une idée d'article, n'hésitez pas à nous contacter :

mairie@saint-aignan56.fr

CALENDRIER DES FÊTES 2021

// Sous réserve de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 //

Février Samedi 13 : Repas crêpes (Club de l'amitié)

Mars Vendredi 5 : Vendredis de Saint-Aignan (FinanBulle)
Vendredi 12 : Printemps des poètes (Les amis de la bibliothèque)
Samedi 13 : Repas à emporter (Amicale laïque)
Samedi 27 : Repas Bœuf bourguignon (Club de l'Amitié)

Avril Vendredi 2 : Vendredis de Saint-Aignan (FinanBulle)
Dimanche 18 : Bourse aux plantes/bourse aux vêtements/vide-grenier (Amicale laïque)
Dimanche 25 : Pardon de Saint-Marc
Mercredi 28 : Les petits débrouillards au musée (Les amis de la bibliothèque)

Mai Vendredi 7 : Vendredis de Saint-Aignan (FinanBulle)
Samedi 8 : Victoire 1945
Dimanche 9 : Pardon de Sainte-Tréphine
Dimanche 30 : Kermesse école (Amicale laïque)

Juin Vendredi 4 et Samedi 5 : Vendredis de Saint-Aignan (FinanBulle)
Dimanche 6 : Course des garçons de café (Le temps de vivre)
Dimanche 13 : Balade Moto AFM
Dimanche 27 : Rally pédestre (Amicale laïque)

Juillet Pen us Pen – concours de boules (Le temps de vivre)
Dimanche 4 : Pardon de Saint-Aignan
Dimanche 25 : Fête du Club (Club de l'amitié)

